1532 ¹. Les nommées de 1551 indiquent qu'il était mort à cette époque ². Jacqueline, nous l'avons dit, lui survécut longtemps encore.

Le 22 septembre 1566, elle porte sur les fonts de Sainte-Croix, sa paroisse, sa petite-fille, Jacqueline Grolier. Le parrain est François de Villars, et avec la grand' mère, sont marraines, Catherine de Chaponay et Charlotte Bertholon. 3

Elle était bien vieille, en 1585. Aux actes de cette année, où elle comparaît, celui du 26 juin qui règle entre elle et son frère Guille un différend au sujet d'une propriété à Charly, et celui du 9 novembre, par lequel elle fait donation de tous ses biens à son fils Georges II Grolier, le notaire mentionne qu'elle n'a pu signer « à cause de sa caducité et vieillesse ». L'acte du 21 mars 1586 qui concerne le Cazot ne porte pas sa signature pour le même motif 4. Elle mourut vers cette époque. Les nommées de 1586 indiquent déjà la maison qu'elle avait conservée rue de Pierrevive, comme tenue par son fils 5.

Comme sa mère, elle doit reposer dans la chapelle de la Visitation ou de Sainte-Elisabeth fondée par les du Lart, à Saint-Paul. Cette chapelle, qui conserva longtemps le nom de la Cadière, est aujourd'hui sous le vocable de Saint-Joseph ⁶.

Georges II Grolier, son fils, était né à Lyon le mercredi 7 août 1532, entre 7 et 8 heures. Son père, dans son Grand Livre, raconte qu'il fut porté par « Monsieur Me Jean Crosnier d'Orléans, trésorier général de la marine en Provence, en l'esglise et fonds de Sainte-Croix de Lyon. Ses marraines furent mesdesmoielles et Cousines Jeanne Peronne relaissée de feu Florimond Rubis, Jeanne Nerimazi, femme de Monsieur le Controleur de Caen, et Madame Françoise d'Ollion femme de Monsieur le Receveur de Bailleux, et fut rapporté de lad esglise en mon logis où je me tiens de présent, sur le devant de la grand maison de Madame Cadière, ma belle-mère, par Monsieur le visiteur de Bourges, second parrain, receveur ordinaire pour le Roy en Masconnais » 7.

Ce fils, qui était le premier et que je crois être le seul enfant de Jacqueline Stuard, fut plus tard conseiller au Parlement de Dombes et siège présidial de Lyon; nommé conseiller de Ville en 1574 pour 1575 et 1576 8, il mourut à Lyon le 17 mars 1596 et

^{1.} Extraict de mon grand livre... (Manuscrit déjà cité).

^{2.} Arch. de la ville de Lyon, CC, 44, fo 22. — Cochard (notes manuscrites au château de Terrebasse) signal qu'il mourut intestat.

^{3.} Arch. de la ville de Lyon, Etat-civil, Sainte-Croix, vol. 384, nº 1.176. — Elle comparaît encore avec son frère Guille et son fils aux actes Delaforest des 17 février, 14 et 18 mars 1582. Nous avons analysé le premier de ces actes. Les deux autres sont sans intérêt : cession de créance, remise de pièces.

^{4.} Arch. de la Chambre des Notaires de Lyon, minutes Margat l'aîné des 26 juin 1585 et 21 mars 1586; Delaforest, du 9 novembre 1585. — Arch. dép. du Rhône, sénéchaussée, Insinuations, vol. 78, f° 129 verso, du 10 juillet 1585, et vol. 79, f° 190, du 26 novembre 1585.

^{5.} Arch. de la ville de Lyon, CC, 46, p. 2, folios 14 et 15. — Elle lui avait, d'ailleurs, donné tous ses biens le 9 novembre 1585 (cf. ci-dessus).

^{6.} Cf. Une famille lyonnaise au XVIº s. Les Stuard. Op. cit.

^{7.} Biblioth. de la ville de Lyon, Manuscrits, fonds Morin-Pons, nº 34 × 1.

^{8.} Arch. de la ville de Lyon, BB, 371.